

Climat : New York vote une des lois les plus ambitieuses au monde

Le 19 juin 2019, Leila Marchand

Lesechos.fr

Le projet de loi obligerait l'Etat à réduire de 85 % ses émissions de gaz à effet de serre, par rapport au niveau de 1990, d'ici 2050. Les 15 % d'émissions restantes devraient être compensées. Le texte doit encore faire l'objet d'un autre vote mercredi.

Tandis que Donald Trump finissait d'enterrer le plan anti-charbon de Barack Obama, l'Etat de New York a pris le contre-pied du président américain en s'engageant résolument pour le climat. Les législateurs ont adopté une des lois de réduction des gaz à effet de serre les plus ambitieuses de la planète.

L'objectif ? Que New York atteigne une économie dite « zéro carbone » d'ici 2050. Le projet de loi obligerait l'Etat à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 85 % - par rapport au niveau de 1990 - d'ici 2050. Dans le but de parvenir à un bilan carbone neutre, les législateurs prévoient aussi des incitations pour que les 15 % d'émissions restantes soient compensées.

« Cela place incontestablement New York dans une position de leader mondial », a déclaré Jesse Jenkins, expert en énergie et stagiaire postdoctoral à l'Université Harvard interrogé par le « New York Times ». Mais pour atteindre un tel objectif, New York devra se surpasser. Entre 1990 et 2015, l'Etat n'a réussi à réduire ses émissions que de 8 %.

Cela veut dire que d'ici une trentaine d'années, la plupart des centrales thermiques ne pourront plus brûler de gaz naturel ou de charbon, et que la majorité des véhicules sur les routes devront être électriques ou à zéro émission - sans compter le chauffage des logements ou l'énergie utilisée par les usines.

De nombreuses questions se posent sur la manière dont les entreprises vont pouvoir s'adapter à ces nouvelles contraintes d'ici 2050 et quelle en serait le coût, pointe le journal new-yorkais.

Des transports difficiles à réguler

Le projet de loi exige que New York obtienne 70 % de son électricité à partir de sources sans émissions carbone telles que l'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique d'ici 2030 et qu'elle passe entièrement à une énergie sans émission carbone dix ans plus tard.

New York produit actuellement environ 60 % de son électricité à partir de sources non émettrices de carbone, principalement des barrages hydroélectriques et des centrales nucléaires. Pour atteindre ces nouveaux objectifs, l'Etat envisage notamment de construire des éoliennes offshore et d'installer des panneaux solaires sur les toits.

Mais les transports, qui représentent un tiers des émissions de l'Etat, seront plus difficiles à réguler. Toujours selon le « New York Times », l'administration Trump cherche à empêcher les Etats d'établir leurs propres normes sur les émissions des véhicules.

L'autre challenge sera d'adapter les bâtiments. Environ un quart des émissions de gaz à effet de serre de New York sont générées par les habitations et les immeubles commerciaux, qui se chauffent généralement du gaz naturel ou au fioul.

L'Etat s'est également fixé comme objectif intermédiaire d'une réduction de la pollution climatique de 40 % d'ici 2030, toujours par rapport à 1990.

New York rejoindra la Californie

La loi new-yorkaise, négociée entre le gouverneur Andrew Cuomo et les deux chambres du parlement local, toutes deux à majorité démocrate depuis janvier, illustre l'adhésion rapide de toute la gauche américaine, et notamment des candidats à la Maison Blanche, au principe d'un « New Deal Vert », afin de faire basculer l'économie américaine vers les énergies propres tout en favorisant la création de « bons emplois ».

La loi doit encore faire l'objet d'un vote mercredi dans l'autre chambre de l'Assemblée législative de l'Etat. Aux Etats-Unis, New York rejoindra alors la Californie et d'autres Etats gouvernés par les démocrates pour compenser l'inaction climatique du gouvernement fédéral américain.